

MASTERE EUROPEEN MANAGEMENT DIGITAL



Présentation :

Exerçant ses missions dans un contexte concurrentiel caractérisé par la mondialisation et la transformation digitale, le titulaire du Mastère Européen Management digital est un expert qui est en mesure de développer, piloter et gérer des projets tout en s'adaptant à un marché en perpétuelle mutation.

Prérequis d'accès à la formation : diplôme de niveau 6 du Cadre Européen des Certifications (CEC) ayant permis d'acquérir 180 crédits ECTS, dossier de candidature et entretien individuel.

Modalités de réalisation :

- Contrat d'apprentissage ;
- Contrat de professionnalisation, dispositif de reconversion ou promotion par alternance (ex période de professionnalisation), CPF de transition professionnelle (ex Congé Individuel de Formation) ;
- Accessible par la voie de la VAE ;
- Chaque profil est particulier, nous contacter.

Objectifs de la formation :

Obtenir le diplôme Mastère européen management digital de la FEDE (niveau 7).

Avec l'obtention du diplôme, une double certification peut être délivrée :

Manager des organisations – Fiche RNCP n° 35280, enregistrée le 10 février 2021.

Code NSF 310 : Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion. Niveau de qualification 7.

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35280/>



À l'issue de la formation, le stagiaire doit être apte à :

- Piloter des projets de grande envergure avec une réelle approche stratégique, d'en gérer les moyens humains, matériels et financiers de façon autonome.

Le stagiaire apprendra à développer ses compétences et pourra les mettre à disposition de l'entreprise :

- Élaborer et diffuser la stratégie globale d'une organisation,
- Piloter la mise en œuvre de la stratégie globale d'une organisation,

- Manager les équipes,
- Diriger la stratégie de développement marketing et commercial d'une organisation.

Ces compétences seront enrichies de connaissances dans les domaines suivants :

- Droit
- Ressources humaines

Dans son entreprise, le stagiaire en Mastère européen management digital :

- Participe à la définition de la stratégie d'entreprise,
- Définit les orientations stratégiques du périmètre d'activité en veillant à l'adéquation des moyens et des ressources,
- Appréhende les facteurs d'évolutions internes et externes afin d'identifier les impacts probables et en déduire des choix stratégiques,
- Décline les orientations stratégiques du périmètre d'activité en objectifs opérationnels pour le secteur d'activité,
- Pilote les indicateurs de performance et de rentabilité,
- Identifie et arbitre les besoins en compétences et en effectifs, en adoptant une vision prospective.

Les entreprises dans lesquelles peut s'exercer la formation :

Entreprises commerciales de biens et de services de toutes tailles et de tous secteurs d'activité.

Les postes dans lesquels vous pouvez réaliser votre alternance / débouchés :

Business Unit Manager / Auditeur(trice) / Chef(fe) d'entreprise / Responsable développement commercial / Business developer / Chef(fe) de projet / Chargé(e) d'affaires / Consultant(e) en stratégie et développement...

Durée de la formation : de 18 à 24 mois, 24 mois pour les CPF de transition professionnelle.

Modalités et délais d'accès :

Le démarrage de la formation a lieu au mois de septembre.

Les candidats peuvent déposer leurs dossiers de candidature sur le site internet. Ces dossiers peuvent également être envoyés par mail dès le mois de mars et jusqu'à fin décembre de l'année de début de la formation. Étant entendu que la formation ne peut se poursuivre que si le candidat a signé un contrat d'alternance avec une entreprise d'accueil.

Nombre minimum et maximum de stagiaires par session : de 6 à 24

Programme de la formation : 960 heures (+ ou - 5%), niveau 6. Autre niveau, nous consulter.

- **Unité D4/D5 : Expertise professionnelle (720H) :**
 - *UD41.1 : Contrôle et pilotage d'entreprise*
 - *Accompagnement et conduite du changement de l'entreprise à l'ère du digital*
 - *Marketing digital*
 - *Marketing de l'innovation*
 - *Droit des affaires*
 - *UD41.2 : Intelligence économique*
 - *Réflexion stratégique d'entreprise*

- *Stratégie digitale et expérience client*
- *Veille technologique et stratégique*
- *UD51.1 Management et pilotage de projet*
 - *Management de projets et méthodes agiles*
 - *Gestion économique et financière de projets*
- *UD51.2 Management stratégique et entrepreneuriat*
 - *Responsabilité Sociétale des Entreprises*
 - *Entrepreneuriat et Business Plan*
- **Unité D42 : Mission professionnelle**
- **Unité D52 : Thèse professionnelle**
- **Unité B : Langue vivante européenne (Anglais, 120H)**
 - *UB4/5 : Langue vivante européenne 1 écrit et oral*
 - *UB4 : Langue vivante européenne 2 (épreuve facultative)*
- **Unité A : Culture et citoyenneté européennes**
 - *UA4/5 : Les entreprises, la concurrence et l'Europe (80H)*
 - *UA2 : Le projet européen : culture et démocratie pour une citoyenneté en action (20H) (épreuve facultative)*
 - *UA3 : Le management interculturel et les ressources humaines en Europe (20H) (épreuve facultative)*

Lieu de la formation : GPEI - Espace Antibes N°17 - 2208 Route de Grasse - 06600 Antibes et/ou en blended learning.

Méthodes mobilisées :

Cours collectifs, formation en présentiel, et en présentiel à distance (blended learning), 5 jours par mois en moyenne. Alternance de cours théoriques, études de cas, mises en situation. Utilisation d'une plateforme pédagogique à destination des enseignants et étudiants.

Blended learning ou mix learning :

Chez GPEI, ce dispositif associe deux modalités d'apprentissage : le présentiel et le présentiel à distance. Le temps de formation est toujours synchrone : c'est-à-dire que vous soyez en ligne ou au centre de formation, vous suivez les cours en direct avec un formateur qui anime la session. Afin de garantir un apprentissage personnalisé, nos sections de commerce ne dépassent pas 24 élèves (18 pour la gestion).

Nous avons développé une plateforme pédagogique, en constante évolution. Elle nous permet une gestion optimale du flux de communication et l'organisation des échanges entre les étudiants et/ou le formateur. Elle donne accès à une bibliothèque de ressources en développement permanent, offrant ainsi plus d'autonomie à l'apprenant.

Modalités d'évaluation et organisation de l'examen :

- QCM
- Épreuves écrites
- Étude de cas

- Épreuve écrite et orale de LV1
- Grand oral
- Contrôle continu

Formalisation à l'issue de la formation :

Le diplôme de Mastère européen de niveau 7 est délivré aux candidats reçus. De plus, une attestation de formation sera remise. *Les indicateurs communs d'appréciation sont disponibles sur notre site internet.*

Accessibilité :

Les cours peuvent être adaptés selon le profil de l'étudiant : étudiant handicapé ou étudiant faisant une partie de son cursus à l'étranger notamment. Selon le contexte et le profil du candidat, possibilité d'entretien en visioconférence. Référent handicap au sein de l'établissement Mme Cathy LECLERE (cathy@gpei.fr), référent mobilité nationale et internationale Mme Caroline SGARAVIZZI (caroline@gpei.fr)

Statut :

- Salarié en contrat de professionnalisation (rémunération de 55% à 100% du SMIC ou SMC)
- Apprenti (rémunération de 43% à 100% du SMIC ou SMC)
- Salarié en reconversion ou promotion par alternance
 - Salarié utilisant le CPF de transition professionnelle.

Tarifs : Aucun coût à la charge de l'étudiant-salarié (sauf fournitures scolaires et livres).

Un ordinateur portable personnel (PC) équipé d'une suite bureautique (tableur, traitement de texte, logiciel de présentation assistée au minimum) est fortement recommandé.

Coordonnées et contacts :

Référent GPEI : Valérie FOURNIER valerie@gpei.fr

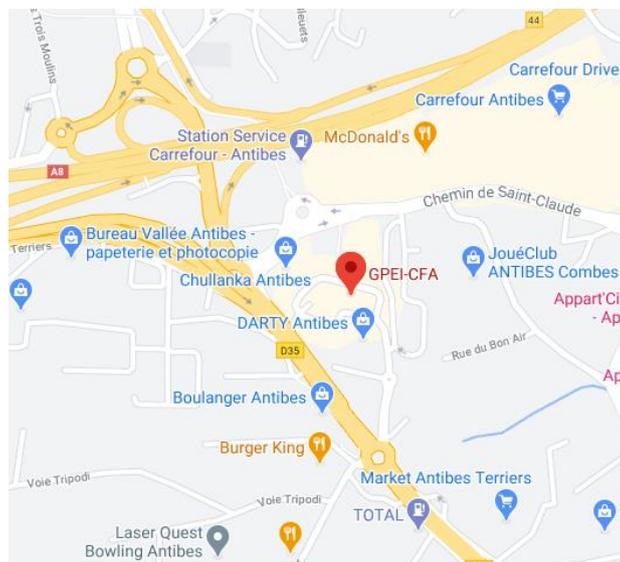
GPEI

Espace Antibes N°17
2208, route de Grasse 06600 Antibes
04 92 91 96 70
www.gpei.fr

Créé en 1999, GPEI est un OF-CFA, situé à Antibes et spécialiste de la formation dans le secteur tertiaire.

GPEI est membre de la Fédération Européenne Des Écoles (FEDE).

GPEI est certifié qualité par Bureau VERITAS.



Référentiel National Qualité

Audité par
BUREAU VERITAS
Certification



Quallopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'action suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE